

[Text]

have the numbers and you have the weight to force that through. But I am saying if the steering committee should meet and if we are going to decide we are going to have three meetings next week for an hour and a half, that is what it is; not three meetings for two and a half hours each. That is the point I am making.

**Mr. Cassidy:** Again, in terms of efficient use of the time of the committee, if in fact it is proposed that we create a time slot which is a 5 to 6.30 p.m. time slot, so that we can, for example, plan on an afternoon to hear two witnesses and give each one a somewhat full hearing, I am prepared to experiment with that. I think that is better than, for example, meeting at 11 a.m. and then meeting again at 3.30 p.m.

I have a couple of other comments I might make, Mr. Chairman, on a related subject.

When we are hearing witnesses, then so long as a member of the opposition is present the meeting can, and I think probably should, commence promptly as soon as the pseudo-quorum for witnesses has been achieved. I am certainly hearing that from my Liberal colleague.

The second question I would like to raise with members and with colleagues is this. There may be occasions when government members have a very lively interest in what is being put forward by a particular witness and when a number of government members really wish to participate; no problems about that. But most of us know, either by reputation or from those who were in the House previously, how easy it is, where committees are unbalanced in size, for government members simply to spin the thing out so basically nothing happens. That, of course, leads to a great deal of frustration. As for as the opposition members participating in the committee, since, after all, it is a government proposal, we are trying to build a case by which perhaps some changes should be made, it becomes extremely frustrating. When I was a journalist many years ago, and subsequent times, coming into committees and just watching them because I live in Ottawa, I could just see the frustrations of the 10-minute rule, which is a very artificial way of dividing time, although it does work on occasion.

I do not exactly know how these legislation committees are going to evolve. I do know from my experience when I was in Ontario that there it was generally accepted that although the numbers were unbalanced, the time was, relatively speaking, shared much more equally between the parties in doing the kind of work we intend to be doing in this legislation committee. Rather than take an hour and a half, for example, and saying fine, A, B, C, D have 10 minutes . . . I have been through this, and if it goes a Conservative and then a member of the Official Opposition and then a couple of Conservatives and so on, I could be cooling my heels for up to an hour before getting a chance to put any questions in at all. I think we need something of a better way.

One way is simply to hope, as the Public Accounts committee does, that it can be worked out informally. But that may

[Translation]

suffisant, le pouvoir suffisant pour le faire. Ce que je veux dire, c'est que lorsque le Comité directeur aura décidé de tenir trois réunions de 1 h 30 une semaine, il faudra que ces trois réunions durent 1 h 30, et non pas 2 h 30 chacune.

**M. Cassidy:** En vue d'utiliser le temps du Comité, le plus efficacement possible, s'il est question ici de créer une autre période qui dure de 17 heures à 18 h 30, de façon à pouvoir entendre, par exemple, deux témoins, et d'accorder à chacun une attention raisonnable, je suis bien prêt à participer à l'expérience. Je pense que c'est encore préférable à tenir une réunion à 11 heures du matin, puis une autre à 15 h 30 de l'après-midi.

Sur un sujet relié, j'ai quelques autres observations, monsieur le président.

Pour l'audition des témoins, dès qu'il y aura un député de l'opposition présent, dès que le pseudo-quorum ou l'audition des témoins sera atteint, il faudra que les réunions commencent le plus rapidement possible. Le message de mon collègue libéral était bien clair à ce sujet.

Le deuxième point que je désirerais porter à l'attention de mes collègues est celui-ci. Il arrive évidemment que des ministériels portent un intérêt réel à une question particulière abordée par un témoin et désirent participer activement à la discussion. Je le comprends très bien. Cependant, nous savons tous, pour en avoir entendu parler ou pour avoir été présent à la Chambre, surtout avec le déséquilibre qui existe dans les Comités, à quel point il peut être facile, pour les ministériels de tuer le temps de façon à ce que les discussions se terminent en queue de poisson. C'est la cause de beaucoup de frustration. En tant que députés de l'opposition participant aux travaux du Comité, nous devons essayer de prouver la nécessité des modifications, parce qu'après tout, ce que nous examinons, c'est une proposition gouvernementale. C'est un exercice qui peut se révéler extrêmement frustrant. Je me souviens lorsque j'étais journaliste il y a quelques années et que je couvrais les Comités—j'habite Ottawa—à quel point la règle de 10 minutes causait des frustrations. C'est une façon de procéder qui peut réussir en certaines occasions, mais elle est tout à fait artificielle.

Je ne sais pas encore comment les Comités législatifs vont fonctionner. Je me souviens seulement que lorsque j'étais en Ontario il était généralement reconnu que même si les groupes n'étaient pas de même taille, le temps était plus ou moins réparti de façon égale entre eux. C'était la façon de procéder pour le même genre de travail que doivent faire les Comités législatifs. On peut répartir l'heure et demie ainsi. On peut établir une liste qui indique telle, telle et telle personne auront droit à 10 minutes. Je sais comment le système fonctionne. Si on passe alternativement à un conservateur, à un député de l'Opposition officielle, puis à un ou deux autres conservateurs, il se peut que j'aie à attendre une heure avant d'avoir l'occasion de poser quelque question que ce soit. Selon moi, il doit y avoir une meilleure façon de procéder.

Je ne puis qu'espérer que nous pourrions nous entendre de façon officieuse, comme c'est le cas au Comité des comptes